

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

## CREATION D'UNE ECOLE

# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/70

L'an deux mil quatorze, le quinze octobre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 09 octobre 2014

*PRESENTS* : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

*ABSENT* : SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : Monsieur BEAUME Hugues

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération n° 2014/68

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Considérant que les locaux actuels de l'école maternelle sont vétustes, trop exigus et non conformes aux normes en vigueur,

DECLARE son intention de créer une école,

DECIDE de prendre toutes dispositions pour mener à bien ce projet,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de ces décisions.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

